

**Communication de  
Monsieur Pierre Labrude**



**Séance du 20 décembre 2013**



**Les Harmant, une grande famille  
de chirurgiens, d'apothicaires et de médecins  
à Nancy aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.**

**Son représentant le plus éminent :  
Dominique Benoît Harmant  
(1723-1782)**

*En hommage au Professeur Alain Larcan*

Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 1967, le Professeur Alain Larcan présenta ici même à notre compagnie une communication intitulée « Description et traitement de l'intoxication oxycarbonée à Nancy au XVIII<sup>ème</sup> siècle et un précurseur oublié : D.B. Harmant », dont le texte devait paraître sous un titre légèrement différent aux *Annales médicales de Nancy* l'année suivante<sup>[1]</sup>. Pendant son exposé, il déplora que le portrait de Dominique Benoît Harmant ne soit pas connu. Au cours de la discussion, Maître Berlet indiqua qu'il était en possession d'un portrait et que Dominique Benoît était l'un de ses aïeux<sup>[2]</sup>. C'est M. Larcan qui m'a appris ces faits.

Maître Berlet est décédé récemment, et sa succession a fait l'objet d'une vente, en particulier de livres, et j'en reparlerai. Comme je connaissais l'existence de ce portrait et que j'œuvre au sein de l'*Association des amis du Musée de la Faculté de médecine*, il nous a semblé important que ce portrait d'un médecin appartenant à une grande famille de praticiens nancéiens rejoigne les collections

sauvegardées et exposées. C'est ainsi que le portrait de Dominique Benoît Harmant a pu être acquis directement auprès de la famille Berlet. C'est un pastel anonyme de 40x50 centimètres, entouré d'un cadre doré, recouvert d'un verre étanche à la poussière (figure 1). Au dos est collée une étiquette sur laquelle est écrit : « Noble Dominique Benoît Harmant d'une bonne famille de Lorraine dont plusieurs aïeux ont été revêtus d'emplois de distinction (...) »

Plus récemment, nous avons travaillé avec M. Larcen à la rédaction du livre paru l'année dernière sous son égide, consacré au patrimoine hospitalo-universitaire de Nancy. J'y ai rédigé la courte notice consacrée à Harmant. C'est à cette occasion que j'ai pu me rendre compte de l'importance et de la notoriété chirurgicale, pharmaceutique puis médicale de cette famille. Cette communication fait partager le résultat de mes recherches qui s'arrêtent pour l'instant à Dominique Benoît Harmant et à sa famille.



*Dominique Benoît Harmant, pastel anonyme. Annales médicales de Nancy, 1968.*

### **La généalogie de la famille Harmant<sup>(3)</sup>**

Dominique Benoît Harmant (également orthographié Harmand aux origines du nom) appartient à une famille connue à Nancy depuis la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. Son aïeul Nicolas est « concierge en l'artillerie », encore mentionné « concierge en l'arsenal de Lorraine », du duc Charles III. Il faut considérer ce mot concierge dans son acception d'autrefois, telle qu'elle existe depuis la fin du XII<sup>ème</sup> siècle<sup>(4)</sup> : un officier pourvu de la charge d'un édifice important : château, palais, prison, dont il est le directeur ou le conservateur. L'arsenal d'artillerie de Nancy a été érigé, à partir de 1550, par la régente Chrétienne de Danemark et le duc co-régent Nicolas. Il était riche et réputé, et la Cour de Lorraine s'en enorgueillissait. Servi par un important personnel, il comportait une manufacture d'armes et des entrepôts. Il servit jusqu'en 1737, puis reprit

du service à partir de 1775. Une place porte aujourd'hui son nom et les locaux abritent une école<sup>[5]</sup>.

Nicolas Harmand et sa première épouse Catherine Soldieux, décédée peu avant janvier 1594, ont au moins dix enfants parmi lesquels deux sont concierges chez Son Altesse, cependant que plusieurs filles épousent des membres de l'entourage ducal.

Leur quatrième enfant, Nicolas, né vers 1576, est cité comme chirurgien en 1604. Marié avec Louise Henry après le 2 août 1605, il est installé en la ville neuve de Nancy et reçoit des apprentis. Il meurt en 1632.

Nicolas et Louise Henry ont eux-mêmes un fils prénommé Henry, chirurgien à Nancy, cité en qualité de chirurgien de S.A. la duchesse Catherine, et un autre fils, Claude, maître apothicaire, également à Nancy où il est reçu en mars 1639. La postérité de Claude et de son épouse Marie Vultrin, décédée en 1688, nous conduira à Dominique Benoît.

La sœur de Nicolas, Anne, épouse Christophe Pillot, valet de chambre de S.A., dont elle a quatre enfants, parmi lesquels le second, Jérôme, est chirurgien de Son Altesse.

Parisot Harmand, troisième enfant de Nicolas et de Catherine Soldieux, concierge en l'arsenal, et époux de Loyse Pariset, fille de Loys, concierge et panetier de Monseigneur de Vaudémont, a au moins trois enfants, et son fils Philippe, tabellion à Nancy, épouse Anne Foullon, fille d'Anthoine Foullon, « chirurgien en l'état de feu la duchesse ».

Enfin Sibille Harmand, sixième enfant de Nicolas et de Catherine Soldieux, épouse avant 1606 le peintre Raymond Constant, fils du maître queux de la duchesse Claude de France. Ils ont aussi une nombreuse descendance parmi laquelle Catherine, leur sixième enfant, épouse en 1634 Jean Henry, « maître chirurgien général en l'armée de Son Altesse ».

L'apothicaire Claude Harmand et son épouse Marie Vultrin nous rapprochent des médecins dont il va être question. Leur première fille, Marie, épouse de Jacques Duval, perruquier de S.A., a une fille Catherine qui devient en 1690 la femme de Claude Dunant, distillateur et marchand confiseur à Nancy, profession très proche de celle des apothicaires par certaines activités. Né à Torn, dans le canton de Fribourg en Suisse, Dunant est le fils d'un chirurgien.

Le premier fils et troisième enfant de Claude et Marie, Nicolas, devient médecin. En 1674, il épouse Monique Vultrin, très certainement de la famille de sa mère. Nicolas Harmand est le premier médecin de la famille et il occupe d'importantes fonctions.

Pour sa part, Jean, quatrième enfant de Claude et Marie, devient maître apothicaire à Nancy. En 1680, il y épouse Marguerite Alary, fille de Louys (ou Louis) Alary (ou Allary), maître apothicaire à Nancy où il a été reçu en 1654<sup>[6]</sup>, et de Jeanne Gerardin. Jean Harmant a été apprenti en septembre 1676 et reçu maître en juillet 1678 avec « dispenses et privilèges » en qualité de fils de maître<sup>[6]</sup>. Il n'est pas impossible que son apprentissage ait eu lieu chez Maître Alary dont il épouse la fille ou une des filles ; cela est très classique, et il ne serait pas étonnant qu'il succède à son beau-père.

Une digression est nécessaire ici à propos des demoiselles Vaultrin. Monal<sup>[6]</sup> signale deux Vaultrin, tous deux nés à Dieuze, peut-être frères, sinon sans doute cousins, et tous deux apprentis à Nancy. François-Charles est apprenti « au logis » - comme c'est la coutume - de Louis Alary en 1683, et Jean-Joseph dans celui d'Harmant, sans doute Jean, en 1694. Il y a là, à n'en pas douter, des relations familiales, comme on en trouve très abondamment à l'époque. Ces deux apprentis, dont j'ignore les dates de réception, n'ont pas exercé à Nancy. La pharmacie Harmant est celle qui attire le plus d'apprentis.

Jean Harmant et Marguerite Alary, décédée en 1706, ont au moins neuf enfants. Louis, leur fils aîné, médecin, est le père de Dominique Benoît. Jean, leur second fils, devient médecin du duc. Rose Marguerite épouse Antoine François, qui est maître apothicaire, apothicaire ordinaire puis premier apothicaire du duc<sup>[7]</sup>.

Jeanne, leur sixième enfant, épouse François Sigisbert Maury, maître apothicaire et apothicaire ordinaire du duc, succédant sans doute à son beau-frère<sup>[8, 9]</sup>. Maury est aussi apothicaire de la duchesse douairière Elisabeth-Charlotte, veuve de Léopold et souveraine de la principauté de Commercy de 1737 à sa mort en 1744. Le couple Maury a cinq enfants<sup>[8]</sup> et leur fille aînée, Claude Claire, épouse en 1738 l'apothicaire Jean-Claude Virion<sup>[10]</sup> dont je reparlerai. Bernard, frère de Claude Claire, est médecin, et son autre frère Sigisbert devient chirurgien. Au décès précoce de Sigisbert Maury, peut-être dès 1737, Virion lui succède à Commercy.

Remettons succinctement en place les filiations et les fonctions depuis Claude Harmant.

### **Claude Harmant, l'apothicaire**

Reçu maître en 1639, Claude Harmant occupe successivement les diverses fonctions de la communauté des apothicaires de Nancy : conseiller en 1653, il est second juré en 1656 et premier juré en 1658<sup>[6]</sup>. On le retrouve dans les fonctions jurées en 1665-1666 et encore ultérieurement.

### Nicolas Harmant, le médecin stipendié et ducal

Fils de Claude, l'apothicaire, il est déjà établi en 1688 à Nancy où il habite sans doute rue du Refuge. Il devient médecin des Jésuites en 1694 et assure le « service des épidémies » où il est choisi en 1695 par le Conseil de ville parmi plusieurs candidats, puis auditionné par le procureur du roi (la Lorraine est occupée par la France). Il était déjà conseiller et médecin ordinaire du roi dans les « villes et faubourgs de Nancy », ayant prêté serment en 1693 au bailliage de Toul. Par la suite, Léopold ayant recouvré les territoires lui appartenant, Nicolas devient « médecin de son hôtel » en 1699 puis médecin ordinaire vers 1703. Il meurt subitement en 1712, ayant été anobli en 1710<sup>[11, 12]</sup>.

### Jean Harmant, l'apothicaire ducal

Fils de Claude, apprenti en 1676, il est reçu maître dès 1678. Parallèlement à son exercice officinal, il est apothicaire ducal puis promu premier apothicaire par lettres patentes du duc Léopold du 20 mars 1715. Survivant assez longtemps à son épouse Marguerite, il meurt à Lunéville en janvier 1723<sup>[7]</sup>.

Comme déjà indiqué, deux de ses fils sont médecins et deux de ses filles épousent des apothicaires : Rose Marguerite épouse Antoine François, et Jeanne épouse François Sigisbert Maury.

Antoine François, élève chez son beau-père, passe ses différents examens en 1714 et 1715, et reçoit un brevet de survivance de premier apothicaire, c'est-à-dire de successeur par avance de son beau-père, le 28 novembre 1720. Apothicaire ordinaire en 1718, il est promu premier apothicaire en 1723. Le *Musée lorrain* possède un mortier portant l'inscription : *Antoine François, Premier apothicaire de Son Altesse royale ma fait faire en 1728*<sup>[13]</sup>.

Pour sa part, Sigisbert Maury, également élève chez son beau-père, est reçu en octobre 1719. Il est apothicaire ordinaire de S.A. le 10 août 1723<sup>[7]</sup>.

### Louis Harmant, le médecin stipendié et ducal

Le père de Dominique Benoît, Louis Harmant, est le fils de Jean Harmant dont il est question ci-dessus. Né à Nancy en 1692, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier en 1713<sup>[14]</sup>, il soutient son acte public à Pont-à-Mousson en 1715 afin de pouvoir exercer à Nancy où il va occuper plusieurs fonctions éminentes : médecin ordinaire du duc Léopold en 1716 et médecin des pauvres, le premier à avoir été nommé officiellement - et directement - par Léopold en 1719, après avoir exercé bénévolement.

Pillement<sup>[11]</sup> précise que la fonction des stipendiés est d'assurer des soins à domicile en ville, dans les faubourgs et dans les hôpitaux, et d'adresser aux

officiers municipaux à la fin de chaque mois un état des personnes visitées et une déclaration des cas d'affection contagieuse ou épidémique éventuellement constatés.

En 1717, il a épousé Barbe Dieudonnée Hanus, fille de Jean-Baptiste Hanus, ancien conseiller de l'Hôtel de ville et conseiller secrétaire du duc. Il meurt en 1729 à l'âge de 36 ans et son testament montre l'importance de son dévouement. Sa veuve, très démunie et ayant quatre jeunes enfants, Monique, Dominique Benoît, Françoise et Marie-Jeanne, doit solliciter des secours du duc, qui lui accorde une pension annuelle<sup>[11]</sup>. C'est Sigisbert Maury qui est le tuteur et le curateur des enfants. A sa mort, son épouse Jeanne Harmant devient la tutrice de ceux qui sont encore mineurs<sup>[8]</sup>.

Barbe Dieudonnée Hanus, l'épouse de Louis Harmant et la mère de Dominique Benoît, est la fille d'un premier lit (Catherine Vrillot) de Jean-Baptiste Hanus, dont la maison, ornée d'un buste du duc Léopold en 1703, est visible aujourd'hui encore 48, rue Saint-Dizier<sup>[15]</sup>. Son anoblissement en 1736 est la conséquence de celui de son neveu Charles-Arnould - conseiller d'Etat, prévôt et lieutenant général de police de Nancy - en 1716. Tous deux descendent de Jean Hanus, apothicaire de la duchesse de Lorraine Claude de France, anobli par lettres du 15 juin 1579<sup>[6]</sup>. La branche maternelle avait pour sa part été partiellement anoblie en 1540<sup>[16]</sup>.

L'oncle de Louis Harmant, Nicolas, frère de son père Jean, qui a été évoqué précédemment, avait été anobli en 1710. C'est peut-être cet anoblissement qui explique pourquoi Dominique Benoît, dans ses démêlés avec la ville de Nancy, se réclamera de la noblesse. Toutefois, dans les listes du *Collège royal de médecine*, il n'est pas indiqué comme noble, à la différence par exemple de Jean Salmon ou de Pierre Sirejean<sup>[17]</sup>. Il en est de même chez Dom Pelletier<sup>[16]</sup> qui, dans son *Nobiliaire...*, cite différents membres de la famille Hanus, ainsi que Nicolas Harmant, mais pas Dominique Benoît.

### **Dominique Benoît Harmant, le professeur et le président du Collège royal de médecine**

Dominique Benoît Harmant, né à Nancy le 22 mars 1723, fils de Louis présenté ci-dessus, effectue ses études de médecine à Pont-à-Mousson puis à Montpellier où il soutient sa thèse de doctorat le 1<sup>er</sup> août 1744. De retour à Nancy, il est nommé médecin ordinaire de Stanislas en 1745 et médecin stipendié en 1748, le même jour que François Bary, tous deux ayant suppléé bénévolement pendant une année Paul-François Marquet, le titulaire très âgé. Ils sont chargés de la Ville-Neuve. Enfin, en 1761, il devient médecin ordinaire des Jésuites<sup>[17]</sup>.

Ses fonctions de médecin stipendié conduisent Harmant à s'opposer à son « employeur », la ville de Nancy, au cours d'un long procès relatif aux exemptions dont doivent jouir - selon lui - les stipendiés. Pillement<sup>[11]</sup> a narré les rebondissements de cette affaire qui démarre par un incident assez modeste, la question du logement et des fournitures des gens de guerre, dont Harmant prétend être exempté, en dépit d'une ordonnance royale du 1<sup>er</sup> mars 1768 qui supprime ce privilège dont jouissaient les stipendiés. La procédure et les prétentions d'Harmant perdurent jusqu'en 1780 après avoir occupé les officiers municipaux et même l'intendant de Lorraine. On comprend mal certaines de ses demandes, qui sont sans valeur, mais on s'explique la patience des autorités quand on connaît ses origines paternelle et maternelle et qu'on sait qu'il a sauvé un domestique de l'Intendant Antoine-Martin de la Galaizière. C'est son successeur Moulins de la Porte qui fait conclure cette étonnante affaire en décidant qu'Harmant est débouté des diverses prétentions qu'il a manifestées depuis dix ans mais « qu'on pouvait le laisser jouir de l'exemption des logements de gens de guerre ». C'est ce qu'il demande avec obstination...

Dominique Benoît est également médecin de l'hôpital Saint-Stanislas, créé par Stanislas en 1750. C'est l'hôpital des Frères de la Charité de Saint-Jean de Dieu, dont le contrat de fondation est passé à Lunéville le 25 avril 1750 et les lettres patentes de fondation signées le surlendemain. D'abord installé dans une maison mise à sa disposition par la ville, il bénéficie rapidement de la construction dans l'actuelle rue Sainte-Catherine, d'un bâtiment érigé sur les plans de Héré. Le service médical y est assuré par les médecins stipendiés de la ville<sup>[18]</sup>, mais, sauf erreur de ma part, il n'en est pas question dans le contrat ni dans les lettres patentes. C'est donc à ce titre qu'Harmant y exerce son activité.

Dominique Benoît est cité pour la même fonction à « l'Infirmerie royale », institution qui ne me semble pas exister sous ce nom. Je pense qu'il s'agit d'une mauvaise compréhension ou d'une orthographe erronée relative à la « Renfermerie royale », maison d'enfermement des filles libertines, créée en août 1754 à la suite d'une délibération de l'Hôtel de ville<sup>[19]</sup>, dans l'ancienne poissonnerie qui servait alors de magasin à blé, et qui était située aux angles des rues de la Poissonnerie (actuelle rue Gambetta), Stanislas et Saint-Dizier, aux numéros 1 et 1bis actuels de celle-ci<sup>[20]</sup>. Parmi ses divers locaux, cette renfermerie, dont l'étage abritait quatre-vingt-quatorze loges, comportait deux infirmeries, l'une pour les filles atteintes de maladies banales et l'autre pour celles infectées de maladies vénériennes. Le service médical était assuré par les praticiens stipendiés et c'est à ce titre que D.B. Harmant y intervenait. Les filles y pilaient du ciment, d'où son nom de « Cimenterie » et de « La Brique ». En 1760, cette renfermerie est transférée à la Vénérie, qui se trouvait approximativement à l'emplacement de l'arrière de la Faculté de droit, rue de la Ravinelle<sup>[21]</sup>.

Dominique Benoît est membre fondateur du *Collège royal de médecine* qui regroupe statutairement tous les médecins exerçant à Nancy, étant présent à l'assemblée constitutive du 10 septembre 1751 au cours de laquelle le premier bureau est élu<sup>[17]</sup>. L'institution est dirigée par un conseil de cinq membres, et Harmant occupe successivement les fonctions de professeur de chimie en 1769, de conseiller en 1770 et 1778, puis de président et de directeur du jardin botanique de la rue Neuve-des-Casernes (Sainte-Catherine) en 1781. Il ne siègera toutefois que peu de temps dans ce fauteuil puisqu'il meurt l'année suivante à l'âge de 59 ans. Le *Collège* a d'assez nombreuses prérogatives et il réussit à s'immiscer dans le fonctionnement de la Faculté de médecine. C'est ainsi qu'en 1763 Harmant est membre du jury du concours d'agrégation qui doit pourvoir à la chaire rendue vacante par le décès du professeur Parizot<sup>[22]</sup>. Il s'intéresse aussi aux exercices professionnels et défend par exemple, en 1761, la communauté des apothicaires contre l'exercice illicite des Jésuites<sup>[17]</sup>. Harmant intervient en faveur de celle-ci en sa qualité de médecin des Jésuites<sup>[17]</sup>, sans doute aussi de beau-frère d'apothicaire (J.-C. Virion) dont la pharmacie se trouve rue Saint-Dizier tout comme le noviciat où s'active un faux apothicaire dans une vraie pharmacie...

Le *Collège royal* s'est aussi donné une mission de santé publique et de lutte contre les intoxications et les contrefaçons. C'est ainsi qu'en 1782, un arrêt de la Cour du Parlement, signé d'Harmant et de ses collègues, « ordonne que toutes les mixtions de plomb, de litharge (oxyde naturel de plomb) ou d'huile de vitriol (acide sulfurique) incorporées dans le vin à quelque fin que ce puisse être seront réputées au nombre des poisons ». Ces produits toxiques servent « à raccomoder les vins aigris »<sup>[23, 24]</sup>.

En février 1751, Harmant est élu membre de la *Société littéraire* devenue *Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy*, notre aïeule, et il y est reçu le 20 octobre suivant. Il y présente plusieurs communications<sup>[25]</sup> : « Sur l'économie animale » en 1759, « Dissertation sur l'œil » en 1760 et en 1762, et surtout son célèbre travail « Sur les funestes effets de la vapeur des charbons allumés... » en 1764, ainsi qu'un compte rendu d'un ouvrage de Coste<sup>[26]</sup> en 1774 et qu'un rapport sur un travail relatif aux eaux minérales de Lorraine en 1778. Il participe aussi à l'examen, prévu par les statuts, des mémoires adressés au Collège par les médecins stipendiés des villes des duchés, tel celui de Gérard, de Rambervillers en 1753 : « Mémoire sur un vomissement purulent et périodique »<sup>[17]</sup>. Il figure également dans les listes des membres qui assurent les consultations gratuites destinées aux pauvres des campagnes les samedis matins, en 1755, 1758, 1764, 1767 et 1773<sup>[17]</sup>. Il est le sous-directeur de la Société en 1776, pour une durée d'une année, le directeur étant Charles-Maurice Boutier<sup>[27]</sup>.



Combatif et tenace, certainement orgueilleux, Harmant s'oppose à Nicolas Jadelot, professeur à la Faculté de médecine, au sein de la *Société royale*, en raison des mauvaises relations qui existent entre les deux institutions, *Collège* et Faculté, mais aussi à propos des analyses d'eaux et de l'usage du titre de professeur de chimie...

Les analyses d'eaux opposent les apothicaires Nicolas et Mandel, et, à travers eux, plusieurs membres du *Collège royal*, dont Harmant, et de la Faculté, dont Jadelot. En sa qualité de professeur de chimie au *Collège*, Harmant participe à des expertises, avec l'aide de son démonstrateur, l'apothicaire Pierre Remy Willemet<sup>[28]</sup>, et nous connaissons celle relative aux eaux de l'étuviste Mandel, de la famille de l'apothicaire. Harmant s'oppose aussi à Jadelot parce que la Faculté utilise le terme de professeur de chimie, et parce que Jadelot - qui est un vrai professeur, ce que n'est pas Harmant, et il n'en est que trop conscient -, a été qualifié de "professeur de chimie" par la Faculté...<sup>[29]</sup>.

L'éloge funèbre de Bagard, le président-fondateur du *Collège royal*, décédé en décembre 1772, est présenté en mai 1773. Harmant prononce celui du *Collège* lors de sa séance publique du 1<sup>er</sup> mai cependant que Jadelot est l'auteur de celui de la *Société royale* le 8 mai. C'est l'occasion pour Harmant de rompre quelques lances avec la Faculté... Il suggère que la création du *Collège* a eu pour but de réprimer les abus qui se commettaient à la Faculté de Pont dans la réception des candidats au doctorat. Jadelot répond en lui demandant de s'expliquer et Harmant réplique en accusant Jadelot d'avoir médité sur l'institution et sur Bagard, en lui reprochant aussi d'usurper le titre de professeur de chimie et de négliger sa chaire d'anatomie...<sup>[17]</sup>. Il n'est pas sûr qu'Harmant est sorti grandi de cette triste polémique dans laquelle il n'est pas objectif. Mais c'est une des marques de son caractère !

Sa présidence du *Collège*, en 1781-1782, année où il meurt, est l'occasion d'un autre conflit, plus exactement d'un ensemble de procédures judiciaires dont il n'est pas possible de préciser tous les détails car des pièces manquent.

Le conflit principal oppose Harmant et Joseph Breton, le jardinier employé par le Collège au jardin des plantes, créé en 1758, que ce dernier possède rue Neuve-des-Casernes (Sainte-Catherine), en face du *Quartier Royal* (l'actuelle caserne Thiry). Depuis l'origine du jardin, la fonction de directeur va de pair avec la présidence du *Collège*. Pour sa part, le jardinier bénéficie par bail de la vente des légumes, des fruits et des herbes du jardin en contrepartie du versement d'une somme d'argent annuelle et forfaitaire au *Collège*. Or, au printemps 1781 et pour une raison que nous ignorons, Harmant décide de faire élaguer et arracher des arbres (en tout 117) sans tenir compte du bail. L'opération est réalisée par un certain Joseph Pierrot. Elle suscite une importante

réprobation en ville et, le 2 mai, le *Collège* décide d'assigner celui qui semble être « naturellement » le responsable de cette opération, le jardinier Breton. Ce dernier se défend et il s'ensuit plusieurs procès à des niveaux judiciaires de plus en plus élevés, qui font aussi intervenir Guillemain, professeur de botanique du *Collège*. Il s'agit de savoir qui est responsable des dégâts, qui les réparera et qui aura la direction du jardin : le président ou le professeur de botanique.

Les deux experts nommés, l'un pour Breton et l'autre pour Harmant, s'accordent pour indiquer que les élagages ont été faits d'une manière « nouvelle et inconnue (...) par une opération outrée et dangereuse, contraire à toutes les règles » et qui prive Breton « d'une récolte prometteuse » en lui occasionnant un préjudice de 434 livres de Lorraine. Harmant est obligé de reconnaître sa responsabilité, mais il prétend avoir fait faire cela pour le bien de la botanique...

A l'issue de péripéties juridiques, un arrêt de la Cour du Parlement en date du 9 août 1781 confirme la direction du jardin par Harmant en sa qualité de président du *Collège*. Toutefois, pour l'avenir, il ordonne que tous les six ans le *Collège* fera « choix et nomination » d'un directeur du jardin qui ne sera pas nécessairement son président. Ce directeur devra annuellement rendre ses comptes, ce qui est immédiatement demandé à Harmant. Par ailleurs, tout changement un peu important des modalités de fonctionnement du jardin ne pourra être mis en œuvre qu'après que le Parlement en aura été informé, ce qui constitue une perte de pouvoir du *Collège* et une immixtion d'un organisme extérieur dans son fonctionnement... Le droit de Breton à une indemnité est reconnu, et Guillemain est débouté de ses prétentions.

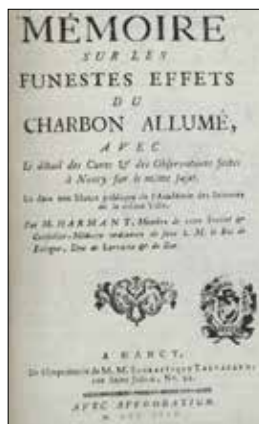
Quelques mois après cette décision pénible pour l'institution et pour son président qui en porte la responsabilité, une assemblée extraordinaire du Collège, tenue le 16 janvier 1782, décide de « terminer toutes les difficultés qui se sont levées depuis le mois d'avril 1781 et généralement tous les procès commencés ». Les statuts et règlements seront appliqués à la lettre et les dépenses seront prises sur les revenus du jardin et le trésor du *Collège*. Harmant décède peu après. Il avait aussi été décidé à cette assemblée que tous les documents concernant cette affaire seraient détruits afin que personne n'en ait connaissance à l'avenir. Or tous n'ont pas disparu, ce qui nous permet d'avoir aujourd'hui une assez bonne connaissance de cet important différend<sup>[30]</sup>.

Harmant suscite aussi des difficultés au *Collège royal de chirurgie* qui a été créé à Nancy par des lettres patentes de Louis XV en 1771<sup>[31]</sup>. Les relations ne sont pas bonnes entre les deux institutions, que Stanislas avait voulu associer mais qui n'avaient pas réussi à s'entendre. En effet, les médecins voulaient conserver leur prééminence cependant que les chirurgiens demandaient l'égalité avec eux. C'est ainsi qu'en 1781, Harmant assigne le professeur royal de chirurgie

Simonin « pour avoir fait concours à la serre<sup>[32]</sup> du jardin botanique », et qu'un peu plus tard, en juin, les chirurgiens en sont chassés, alors que le *Collège* les avait autorisés à y pratiquer leurs cours et démonstrations en décembre 1773<sup>[31]</sup>.

Dominique Benoît Harmant est surtout connu pour son « Mémoire sur les funestes effets du charbon allumé, avec le détail des cures et des observations faites à Nancy sur le même sujet ». Il avait été présenté au cours de la séance publique du 27 février 1764 de la *Société royale des sciences et belles-lettres*. Il paraît en 1775, imprimé chez Scolastique Baltazard, 82 rue Saint-Julien (figure 2). Le travail d'Harmant a été « ré-employé » par l'apothicaire Philippe-Nicolas Pia<sup>[33]</sup>, à Paris, cette même année, dans son ouvrage « Détail des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées & qui a été adopté dans les diverses provinces de France ». Il est également fait mention du travail d'Harmant dans une brochure du même auteur et d'un titre presque identique, qui paraît la même année où il est indiqué : « On a inséré dans le même volume plusieurs pièces relatives au même objet, parmi lesquelles on trouve le *Mémoire* de M. Harmant, Médecin de Nancy, sur les funestes effets du charbon allumé (...) ». Ces travaux d'Harmant et de Pia ont été repris par Portal dans son « Instruction sur le traitement des asphyxiés par les gaz méphitiques ».

La méthode que préconise Harmant pour tenter de sauver les victimes : leur jeter brutalement de l'eau très froide au visage autant de fois que nécessaire jusqu'à la reprise des mouvements respiratoires, est originale. Et le soin que met Portal à le nier, en n'oubliant pas d'insister sur l'antériorité de son propre travail, en constitue une preuve *a posteriori*<sup>[1, 34]</sup>.



*La première page du travail majeur d'Harmant, "Sur les funestes effets de la vapeur des charbons allumés..." , Annales médicales de Nancy, 1968.*

La notice consacrée à Harmant dans l'*Histoire de la Société royale de médecine...* (années 1780&1781 (*sic*), parue en 1785, lue le 26 août 1783) dont il était membre correspondant<sup>[35]</sup>, comporte une liste de ses travaux. En plus du mémoire précédent et de l'éloge de Bagard, elle signale plusieurs manuscrits : un traité sur les « Maladies des enfants », un mémoire sur « La Fièvre miliaire des femmes en couche », et des "Fragments pour servir à une Histoire des épidémies en Lorraine"<sup>[36]</sup>. Mais il apparaît aujourd'hui qu'il existe d'autres manuscrits de Dominique Benoît Harmant. En effet, au début de l'année 2012, à la suite du décès de Maître Berlet, sont passés en vente trois autres manuscrits qui étaient jusque-là sans doute inconnus<sup>[37]</sup> : « Traité de pharmacie avec une méthode qui apprend à formuler » (un volume *in octavo toilé*) et « Traité de matière médicale et de formules de remèdes » (un volume *in quarto* de 320 pages manuscrites comportant des planches). Était également proposé un « Traité de médecine » manuscrit, dont on peut penser qu'Harmant en est l'auteur, le catalogue indiquant « ayant appartenu au D<sup>r</sup> Harmand ».

Dominique Benoît avait épousé Anne-Françoise Dorothée Laprévotte à Mirecourt en 1749. Elle était la fille de Jean-Nicolas Laprévotte, avocat, et de Catherine Laurent<sup>[17]</sup>. Selon les sources archivistiques que j'ai trouvées, ils ont eu deux enfants : un fils et une fille<sup>[9]</sup>. Le fils, Charles Arnould Siméon, s'est engagé en 1770, sous le nom de « Charles d'Harmant », au service de l'Empereur. A la mort de sa mère en 1775, il était en garnison à Mons. Ayant franchi les différents grades, de cadet à capitaine en premier, il est mort à Nancy en 1791<sup>[38]</sup>. La fille se prénomme Sophie<sup>[9]</sup>. A la mort de sa mère, il me semble qu'elle était célibataire et qu'elle vivait avec ses parents<sup>[39]</sup>.

La famille Harmant a habité rue de la Communauté (des Prêtres, actuelle rue Notre-Dame) puis rue Saint-Dizier chez Gény, marchand, et il est vraisemblable que c'est là que Dominique Benoît Harmant est mort le 29 septembre 1782<sup>[40]</sup>. En dépit des démêlés qu'il avait eus avec la Ville, les officiers municipaux lui rendent hommage : « Ses travaux et ses talents lui ont mérité les regrets de ses concitoyens »<sup>[17]</sup>.

### **Monique Harmant, sœur de Dominique Benoît et épouse de l'apothicaire Jean-Claude Virion**

Il est vraisemblable que Jean-Claude Virion est le fils de Nicolas Virion, né à Metz et apprenti chez Parterre à Nancy en 1690. Antoine Parterre, « apothicaire de Sa Majesté », est le gendre de Jean Sirejean, lui-même membre d'une illustre famille d'apothicaires et de praticiens<sup>[7]</sup>.

Jean-Claude Virion<sup>[8, 9, 10]</sup>, dont j'ignore la date de naissance et le lieu d'apprentissage, est d'abord à Commercy, « apothicaire de S.A.R. Madame la

duchesse», c'est-à-dire Elisabeth-Charlotte d'Orléans, fonction où il a succédé à son beau-père François Sigisbert Maury. Pour cette raison, il réside dans cette ville. Il a épousé Claude Claire Maury en 1738 et il en a eu deux fils, Jean-Nicolas et Louis. mais Claire Claude est décédée en 1742 (inventaire le 5 mars). Ce mariage a fait de lui un gendre de maître et un membre de la famille Harmant. Virion se remarie en 1743 avec Monique Harmant, sœur aînée de Dominique Benoît, dont il a sept enfants<sup>[10]</sup>. Ce mariage le fait à nouveau entrer dans la famille Harmant et il devient le beau-frère de Dominique Benoît.

A la mort de la duchesse douairière, il se trouve sans situation et, compte tenu de son récent mariage, il désire s'installer à Nancy. En dépit de leur état, les apothicaires de la famille ducale doivent passer les examens de maîtrise et réaliser les chefs d'œuvre. Virion fait seulement valoir en 1751 et 1752 qu'il est (en réalité, était) gendre de maître (Maury), et cette prétention génère des difficultés avec la communauté des maîtres apothicaires de Nancy dont les membres semblent ne pas l'apprécier. Finalement, il est admis qu'il ne fera qu'un seul chef d'œuvre, en qualité de gendre de maître, mais il ne le réalise pas dans les délais prévus, ce qui conduit de sa part et de celle de la communauté à la transmission de plaintes au chancelier de Lorraine comme en témoignent des mémoires conservés au musée de la Faculté de médecine<sup>[41]</sup>. Des procédures liées aux successions s'ajoutent à ces difficultés...

Finalement reçu maître, il exerce rue Saint-Dizier, dans la maison de l'actuel numéro 48<sup>[40]</sup> dont son épouse Monique est propriétaire par héritage et succession de Jean-Baptiste Hanus, son grand-père maternel, décédé en 1745. Virion est aussi le titulaire au moins depuis 1757 du privilège de la vente des eaux minérales à Nancy. Il en détient en provenance de nombreuses stations thermales<sup>[7]</sup> et en débite une grande quantité. Il meurt le 19 octobre 1761 en Bavière, au retour d'un voyage à Vienne<sup>[10]</sup>.

Après sa disparition, son épouse Monique Harmant, presque toujours appelée ainsi, continue son activité pharmaceutique et de commerce des eaux minérales. Selon les règles de l'époque, elle a le droit de conserver la pharmacie si elle vit dignement et si un compagnon qualifié ou un maître exerce dans l'officine. Elle est d'abord aidée par Nicolas Le Brun, puis par Christophe Delaporte. Pour ce qui est du commerce des eaux, Bagard, président du *Collège royal*, écrit en sa faveur au chancelier. La réponse de M. de la Galaizière insiste pour qu'elle s'associe aux apothicaires Mandel, dont la pharmacie est proche dans la même rue, et Dugas de Beaulieu. La présence de son frère au *Collège* et la notoriété de la famille doivent avoir joué un rôle favorable car il ne semble pas que cette association ait vu le jour<sup>[42]</sup>. En 1785, elle est toujours la détentrice du privilège. C'est une de ses filles, Marie Barbe, épouse Daigle, qui lui succède

dans cette activité à la suite de sa mort en novembre 1785. Son mari est alors chirurgien major du bataillon des Chasseurs des Vosges<sup>[10]</sup>.

## Conclusion

Au total, cette grande famille compte un nombre important de membres des trois professions de santé de l'époque : chirurgiens, apothicaires puis médecins, et d'officiers de l'entourage ducal, certains proches de la personne du souverain, comme son valet de chambre ou son panetier. Comme cela est classique, avant de compter des médecins, elle comporte, simultanément, des chirurgiens et des apothicaires, qui sont une sorte de premier échelon vers la médecine. L'endogamie professionnelle y est grande, ce qui est aussi très habituel.

En dépit de son caractère assez peu sympathique, Dominique Benoît Harmant apparaît comme un personnage important de l'histoire médicale nancéienne du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Son mémoire sur « les funestes effets des vapeurs du charbon allumé » y suffirait sans doute. Mais, par le nombre, la nature et l'importance de ses autres publications et manuscrits, il est du même niveau que les professeurs de la Faculté de médecine et il aurait mérité de l'être. Il est aussi assurément l'un des grands parmi les membres du *Collège royal*. Ses actions, et les maladresses et les conflits qui les ont accompagnées, sont certainement liées à son souci personnel d'exister, mais aussi à sa volonté de promouvoir la grandeur de la Médecine et du *Collège royal de médecine de Nancy*.



## Bibliographie et notes

- [1] Larcen A., Description de l'intoxication oxycarbonée par D.B. Harmant, de Nancy, en 1775, *Annales médicales de Nancy*, 1968, vol. 7, p. 169-179.
- [2] J'aurais aimé savoir par quelle filiation le portrait de D.B. Harmant était parvenu chez notre confrère Berlet. Malheureusement sa famille n'a pas répondu à ma demande.
- [3] Je me suis servi ici de la généalogie de la famille Harmand (avec un d) qui m'a été aimablement communiquée en 2012 par M. Laurent Gerdolle, du *Cercle généalogique de Lorraine*, que je remercie très vivement de sa confiance. Le travail dont il m'a donné photocopie, réalisé aux *Archives départementales*, débute en 1544 avec Perisat Herman, concierge de l'artillerie, et se termine en 1680 avec la mention de Jean Harmand, maître apothicaire de Nancy. Ce travail complète et corrige celui que j'avais réalisé à partir de documents médicaux et pharmaceutiques. J'y ai ajouté divers parents et me suis efforcé de poursuivre cette généalogie familiale.
- [4] Godefroy F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècles et de tous ses dialectes*, Slatkine, Genève-Paris, réédition 1982, vol. 2, p. 219.

- [5] Collin J.-M., *Nancy avant la Révolution*, auto-édition, Nancy, 2002, "L'arsenal", p. 249-252.
- [6] Monal E., *Les Maîtres apothicaires de Nancy au XVII<sup>ème</sup> siècle*, thèse de doctorat d'Université en pharmacie, Nancy, 1917, Berger-Levrault, Nancy-Paris, 1917, 237 p., passim.
- [7] Tétau A. J., *Les Apothicaires de Nancy au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, thèse de doctorat d'Université en pharmacie, Nancy, 1932, Occitania, Paris, 1932, 187 p., passim.
- [8] Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 36 J 10, chemise "Maury".
- [9] Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 36 J 7, chemise "Harmant".
- [10] Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 36 J 14, chemise "Virion".
- [11] Pillement P., *L'Organisation de la médecine municipale à Nancy du XVI<sup>ème</sup> siècle à la Révolution*, Imprimerie G. Thomas, Nancy, 1938, 55 p., passim.
- [12] Carolus-Curien J., *Médecins et chirurgiens de la Lorraine ducal au fil des siècles*, Editions Serpenoise, Metz, 2010, 197 p., passim.
- [13] Baermann G., *Le Mortier du pharmacien, suivi de l'inventaire de la collection des mortiers exposés au Musée historique lorrain de la pharmacie*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, Nancy, 1999, p. 153-157.
- [14] Dulieu L., *La Médecine à Montpellier*, volume 3 "L'époque classique", 1e partie, Aubanel, Les Presses universelles, Avignon, 1983, p. 76 et 79.
- [15] Robaux D., *Les Rues de Nancy*, Peter Lang, Nancy-Berne, 1984, "rue Saint-Dizier", p. 253-256.
- [16] Pelletier A. (R.P. Dom), *Nobiliaire ou armorial général de la Lorraine et du Barrois en forme de dictionnaire*, Nancy, Thomas, 1758, tome 1 : anoblis, p. 349-350 (Hanus) et 351-352 (Harmant).
- [17] Roos A.-M., épouse Eber, *Le Collège royal de médecine de Nancy, une fondation du Roi Stanislas (1752-1793)*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1971, 272 p. plus annexes, passim.
- [18] Streiff F., L'Hôpital royal Saint-Stanislas de Nancy, *CHUN Informations*, Nancy, 1996, n° 58 (mars), p. 13-15.
- [19] *Renfermerie pour les libertines. De par le Roy, Monsieur le Bailly, Monsieur le Lieutenant général de police et Messieurs le Magistrat de Nancy du dix-sept août mil sept cent cinquante quatre*, Antoine Pierre, Nancy, 1754, 20 p., in folio.
- [20] Courbe C., *Les Rues de Nancy du XVI<sup>ème</sup> siècle à nos jours...*, Imprimerie lorraine, Nancy, 1886, vol. 2, p. 241-243.
- [21] Cœurdaçier E., *La lutte antivénéérienne à Nancy, de la renfermerie au dispensaire*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1919, Imprimerie Vagner, Nancy, 1920, n° 119, 87 p. Ici : chapitre 1, p. 7-28.
- [22] Archives du Collège royal de médecine de Nancy, musée de la Faculté de médecine, Vandœuvre-lès-Nancy, carton 131, documents 7552 et 7632, et carton 134, document 3255.

- [23] Archives du Collège royal de médecine de Nancy, musée de la Faculté de médecine, Vandœuvre-lès-Nancy, carton 137, document 7647.
- [24] Archives du Collège royal de médecine, musée de la Faculté de médecine, Vandœuvre-lès-Nancy, carton 169, documents 8155-20 et 8155-40.
- [25] Hatton E., *La Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy (Académie de Stanislas) de 1750 à 1793. Son histoire, son action sur la mentalité nancéienne*, thèse de doctorat d'Université en lettres, Nancy, 1952, 2 volumes dactylographiés, ici vol. 2 : "Documents" (fiches analytiques sur les différents membres), p. 49.
- [26] Jean-François Coste (1741-1819), né à Villes-en-Michaille, dans le Bugey, est médecin militaire. Médecin-chef de l'hôpital militaire de Nancy de 1772 à 1775, il est admis à la *Société royale des sciences et belles-lettres* en 1774 et fait avec l'apothicaire Willemet des recherches botaniques qui seront primées et donneront lieu à la publication d'un ouvrage. A l'issue de son séjour nancéien, il poursuit une brillante carrière dans le Service de santé militaire.
- [27] Hatton E., *op. cit.* (réf. 25), p. 11. Né à Metz en 1734, ce magistrat, élu en 1751, également membre de la *Société royale* de Metz, est alors maire royal de Nancy depuis avril 1772.
- [28] Labrude P., Un pharmacien et botaniste lorrain : Pierre Rémy Willemet (1735-1807), *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 2004-2005, 8<sup>ème</sup> série, volume 19, p. 211-237.
- [29] Extrait de la délibération du Collège royal du 5 janvier 1767 - Liste de MM. du Collège royal de Nancy, 1767, *Règlements et statuts médicaux du 18<sup>ème</sup> siècle*, document n° 11, 8 p., musée de la Faculté de médecine de Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy, ouvrage coté 1032.
- [30] Les documents relatifs à cette affaire se trouvent dans le carton 174 des archives du Collège royal de médecine conservées au musée de la Faculté de médecine de Nancy. Sept autres documents indiqués dans une thèse n'ont pas été retrouvés par l'auteur de cette communication à l'occasion de la préparation de celle-ci. Les questions relatives au jardin botanique ont été relatées par le professeur J. Floquet dans deux numéros de *La Lettre du Musée* (2008, n° 44 et 45). Ces textes sont disponibles en ligne (<http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Floquet4.htm>).
- [31] Deloupy H., *Le Collège royal de chirurgie de Nancy (1771-1793)*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1938, p. 98-99.
- [32] Godron D.A., Notice historique sur les jardins des plantes de Pont-à-Mousson et de Nancy, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1870-1871, 4<sup>ème</sup> série, volume 4, p. 26-65.  
Dans le plan du jardin dédié à "Monseigneur le Duc de Choiseul", dit "plan Beaupré", inséré entre les pages 36 et 37, la serre se trouve contre le mur du pan coupé, à l'angle de la rue Neuve-des-Casernes et du chemin de la Grille, future rue de l'Ile de Corse.



- [33] Trépardoux F., Philippe-Nicolas Pia (1721-1799) échevin de Paris, pionnier du secourisme en faveur des noyés (seconde partie), *Revue d'histoire de la pharmacie*, Paris, 1997, n° 316, p. 374-384.
- [34] Larcen A. et Brullard P., Histoire des idées et développement de la réanimation respiratoire au XVIII<sup>ème</sup> siècle, *Histoire des sciences médicales*, Paris, 1979, vol. 13, p. 251-260.
- [35] "Notice sur la vie de Dominique Benoît Harmant lue à la Société royale de médecine, le 26 août 1783", *Histoire de la Société royale de médecine, avec les mémoires de médecine et de physique médicale, tirés des registres de cette société, années 1780 & 1781*, Théophile Barrois le jeune, Paris, 1785, p. 168-172.
- [36] L. Hn (Hahn L.), "Harmant (Dominique-Benoît)", *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Masson, Asselin et Houzeau, Paris, 1886, 4e série, vol. 12, p. 475-476.
- [37] Metz-Noblat F. de, et Thomas L., *Livres-archives, Bibliothèque d'un château lorrain et divers*, catalogue, vente du 10 février 2012, lots n° 348, 471 et 472.
- [38] Petiot A., *Les Lorrains et l'Empire, Dictionnaire biographique des Lorrains et de leurs descendants au service des Habsbourg de la Maison d'Autriche*, Mémoires et documents, Versailles, "Harmand (Charles-Arnoult-Siméon)", p. 235.
- [39] Selon d'autres sources, Mademoiselle Harmant se prénommerait Marie-Anne Stanislas, et elle aurait épousé le chirurgien Jean-Baptiste Lamoureux, ce qui est faux. Il doit y avoir confusion partielle de prénom avec une sœur de Dominique Benoît. L'épouse de J.-B. Lamoureux est, selon Pillement (réf. 11), qui s'appuie sur le contrat de mariage du 10 février 1767, une demoiselle Armand, portant ce prénom, "fille du premier chef d'office du feu roi de Pologne (...) et de Marguerite Rose Voidel (...)". Cité dans Hacquin F., *Histoire de l'art des accouchements en Lorraine des temps anciens au XX<sup>ème</sup> siècle*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1978, p. 116.
- [40] Courbe C., *Promenades historiques à travers les rues de Nancy au XVIII<sup>ème</sup> siècle, à l'époque révolutionnaire et de nos jours*, chez l'auteur, Nancy, 1883, p. 60 (maison Harmant) et 402-404.
- [41] Archives du Collège royal de médecine de Nancy, Musée de la Faculté de médecine, Vandœuvre-lès-Nancy, carton 167, documents 8106 et 8109.
- [42] Archives du Collège royal de médecine de Nancy, Musée de la Faculté de médecine, Vandœuvre-lès-Nancy, carton 168, document 8141.